

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

COMITE SYNDICAL DU 5 JUILLET 2023

(en présentiel et en visioconférence)

Convocations adressées le 28 juin 2023

Nombre de délégués titulaires en exercice : 9

Nombre de délégués présents : 5 titulaires – 2 suppléants

Nombre de délégués votants : 6 (dont pouvoir)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

037-200019123-20230705-CS230705-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2023

Affichage : 07/07/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Membres présents :

Monsieur Bruno FENET, Madame Nathalie SAVATON, Monsieur Régis SALIC, Monsieur Patrick MICHAUD, Monsieur Pierre-Alain ROIRON

Membres excusés :

Madame Cécile CHEVILLARD (a donné pouvoir à Monsieur Patrick MICHAUD), Monsieur Etienne MARTEGOUTTE, Monsieur Thibault COULON, Madame Betsabée HAAS

Membres suppléants présents non votant:

Monsieur Emmanuel DUMENIL, Madame Marion NICOLAY-CABANNE

Pouvoir :

1


CS230705-02 – DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SES ATTRIBUTIONS

Monsieur Bruno FENET, Président, donne lecture du rapport suivant :

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Ainsi, il est rendu compte des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre des délégations accordées par le comité syndical lors de sa séance du 13 septembre 2021 :

OBJET	En date du
D23/8 « Consultation pour la réalisation d'un diagnostic amiante et diagnostic plomb avant travaux » OPT'IM DIAGNOSTICS 20 rue Micheline Ostermeyer 37270 VERETZ Montant 3 600,00 HT, soit 4 320,00€ TTC	6 avril 2023
D23/9 « Diagnostic et contrôle préalable à Raccordement électrique de 3 bâtiments » SARL PERAULT Jean-Louis 9 rue St Vincent 37210 VERNOU SUR BRENNE Montant 6 690,00 HT, soit 8 028,00€ TTC	20 mars 2023
D23/9 bis « Raccordement électrique provisoire de 3 bâtiments – Location » SARL PERAULT Jean-Louis 9 rue St Vincent 37210 VERNOU SUR BRENNE Montant 8 676,00 HT, soit 10 411,20€ TTC	20 mars 2023
D23/10 « Acquisition d'extincteurs » CHRONOFEU ZA du Grand Chemin	12 mai 2023

33370 YVRAC Montant 5 725,00 HT, soit 6 870,00€ TTC	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 037-200019123-20230705-C\$230705-02-DE
Marché n°20235 « Retrait matériaux amiantés dans 2 bâtiments » OCCAMIANTE Misengrain Noyant-La-Gravoyere 49520 SEGRE-EN-ANJOU Montant 25 950,00 HT, soit 31 140,00€ TTC	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 07/07/2023 Affichage : 07/07/2023 21 juin 2023 Pour l'autorité compétente par délégation 
D23/12 « Adaptation du logo du SMADAIT en haute définition et création d'un visuel » PROJECTIL 32 rue Eugène Durand 37000 TOURS Montant 450,00 HT, soit 540,00€ TTC	4 mai 2023
Avenant n°1 au marché 2023/3/1 « Auscultation géotechnique type G2 AVP » : sujétions techniques imprévues au regard de la qualité de sols et bétons trouvés LCBTP 3 rue Lépine 35530 NOYAL-SUR-VILAINE Montant initial : 35 698,20€ TTC, montant de l'avenant 1 : 9 812,40€ TTC, soit une augmentation de 27,48%	27 juin 2023
Convention d'occupation temporaire du domaine public aéronautique (COT) non constitutive de droits réels entre le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de l'Aéroport International de Tours Val de Loire (SMADAIT), la société EDEIS Aéroport de Tours et la SAS TIC & TAC	22 mai 2023

Il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité (6 voix pour)